

N°17
LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE SOLLIÈS-PONT



UNE VILLE
QUI SE
STRUCTURE
ET INVESTIT

SOLLIÈS,
VILLE DE CULTURE
FIÈRE DE SON
PATRIMOINE

LES FESTIVITÉS
DE NOËL
À SOLLIÈS

DECEMBRE 2017



VIVRE À SOLLIÈS

Joyeuses fêtes



Programme de Noël
Pages 12 et 13



Réussir la France avec ses communes

C'est le thème retenu par le congrès des maires de France, dont la 100^{ème} édition qui vient de se tenir à Paris du 21 au 23 novembre a exprimé le trouble et l'inquiétude que ressentent les collectivités territoriales, notamment les communes et plus particulièrement, en ce qui nous concerne, Solliès-Pont.

Après que la réforme de l'organisation territoriale, engagée en 2010, ait profondément modifié notre paysage politique, la loi ALUR et surtout la loi Nouvelle Organisation de la République (loi NOTRe) ont conduit au dépouillement méthodique de nos communes.

En imposant sans aucune concertation le transfert vers l'échelon intercommunal des compétences essentielles pour les communes que sont le développement économique, les gestions de l'assainissement et de l'eau ainsi que la maîtrise de l'urbanisme, ces lois ont gravement compromis le principe de l'autonomie de gestion des communes pourtant inscrit dans notre constitution.

Pour nous solliès-pontois, cela a hélas signifié le renforcement d'une communauté de communes dévoyée où sous une présidence bien souvent indigne et incompétente, l'intérêt communautaire a fait place à la distribution de libéralités aux dépens de notre ville, constamment et outrageusement spoliée. Une intercommunalité enfin, où l'incurie, l'incapacité et l'improductivité accablante ont remplacé les vertus d'équité, de solidarité et de recherche du consensus.

A ces difficultés structurelles se sont ajoutées les lourdes menaces que font peser sur notre équilibre financier les baisses de dotations de l'Etat, qui représentent pour la commune une amputation annuelle de 800 000 € de son budget de fonctionnement.

La suppression prochaine de la taxe d'habitation pour 80% des citoyens, la disparition quasi-totale et brutale des emplois aidés, la remise en cause du financement de l'habitat social sont quelques-unes des nombreuses et très inquiétantes mesures prises par l'Etat qui ont profondément interpellé les maires chargés de défendre leurs administrés et d'élaborer l'avenir de leur commune.

Plus que jamais, les maires apparaissent comme l'ultime rempart envers un pouvoir technocratique, autoritaire et

centralisateur, bien loin des réalités du terrain et des besoins des citoyens. Ils restent plus que jamais les défenseurs de la République des territoires, où la commune, la "petite patrie" demeure le maillon de proximité auquel les citoyens sont très attachés.

Les solliès-pontois peuvent être certains que je poursuivrai sans faillir le combat pour que notre commune soit toujours animée par les valeurs républicaines garantes de notre identité et de notre liberté.

Ainsi, malgré le contexte défavorable qui a caractérisé l'année 2017, nous poursuivrons une politique capable de répondre à **3 objectifs** :

Réagir en poursuivant le contrôle des dépenses relatives aux charges générales et aux frais de personnels, en s'efforçant de maintenir la qualité des services à la population.

Continuer une politique municipale pour l'amélioration du quotidien des administrés, en continuant d'investir et de développer l'habitat et l'emploi, dans le respect de notre environnement et en favorisant l'accès à la culture pour tous.

Ouvrir enfin des perspectives d'avenir pour le développement harmonieux de Solliès-Pont, en s'inscrivant notamment dans une démarche d'adhésion à la future métropole toulonnaise, où nous trouverons la protection et le dynamisme que mérite notre commune.

Le contenu de ce bulletin témoigne de notre volonté pour répondre à ces objectifs et pour réaliser nos promesses électorales comme l'a montré le bilan de mi-mandat présenté dans l'édition précédente.

Nous croyons à notre avenir et nous voulons le construire ensemble avec humanité et fraternité, des valeurs dont sont empreintes les fêtes de Noël que nous allons bientôt célébrer.

Dès à présent, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches et à vos familles, tous mes vœux de succès, de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont

VŒUX DU MAIRE

Le maire présentera ses vœux à la population **le jeudi 11 janvier 2018 à 19h00 à la salle des fêtes.**

ACCUEIL DES NOUVEAUX SOLLIÈS-PONTOIS

Une rencontre avec les nouveaux habitants de Solliès-Pont sera organisée le samedi 17 février 2018 à 10h00, salle Quiétude.

Merci à nos nouveaux concitoyens de se faire connaître dès maintenant au secrétariat du maire :
04 94 13 58 13



Finances : des efforts et une attention continue pour respecter l'équilibre budgétaire

La situation financière des communes a atteint un seuil critique, les communes ayant subi en 2017 une nouvelle baisse des concours financiers de l'Etat ainsi qu'une augmentation de leurs charges.

Dans cette perspective, Solliès-Pont a réalisé des économies drastiques sur les dépenses de fonctionnement afin d'atteindre l'équilibre budgétaire tout en s'efforçant de maintenir les services à la population sans augmenter les taux d'imposition.

Nous avons heureusement bénéficié de quelques recettes supplémentaires imprévisibles comme les droits de mutations, les taxes sur les terrains devenus constructibles ou encore les remboursements sur les salaires du personnel qui devraient permettre à la commune de conclure l'exercice budgétaire pour l'année 2017 avec une épargne nette positive.

Cependant, en 2018, la commune devra une nouvelle fois faire face à de nombreuses contraintes budgétaires supplémentaires :

- Non renouvellement des contrats aidés par l'Etat ;
- Transfert du budget assainissement à l'intercommunalité ;
- Probable hausse de la participation de la commune au Fond de Péréquation Intercommunale (FPIC).

Fort heureusement, l'Etat s'est engagé à ne pas baisser les dotations de fonctionnement en 2018.

Malgré la baisse sensible de son budget investissement en raison des difficultés pour obtenir des subventions, la commune devra veiller à maintenir son endettement à un niveau raisonnable.

Focus sur la taxe d'habitation

La réforme de la taxe d'habitation prévoit d'exonérer 80% des ménages d'ici à 2020 au titre de leur résidence principale.

Les montants des plafonds de revenus au-delà desquels la taxe d'habitation restera en vigueur seront les suivants :

- Jusqu'à 30 000 € de revenus annuels (soit 27 000 € de revenu fiscal de référence) pour un célibataire (s'ajouteront 8 000 € pour les deux demi-parts suivantes, puis 6 000 € par demi-part supplémentaire) ;
- Jusqu'à 48 000 € de revenus (43 000 € de RFR) pour un couple sans enfant ;
- Jusqu'à 54 000 € de revenus (49 000 € de RFR) pour un couple avec un enfant, puis 6 000 € par demi-part supplémentaire.

La suppression de la taxe d'habitation consistera en un dégrèvement progressif pour les foyers concernés jusqu'à une sortie totale de l'impôt en 2020, à raison d'un tiers par an. Ainsi, les bénéficiaires de la mesure verront leur taxe d'habitation baisser d'un tiers en 2018.

En 2016, la taxe d'habitation représentait pour Solliès-Pont une recette de 4.208.158€ (3.050.714€ perçus par la commune et 1.157.444€ perçus par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau). Les dégrèvements seront normalement compensés à 100% par l'Etat sur la base des taux en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Actuellement, seuls 43,7% des foyers sont imposables sur la commune.

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Suppression de la Taxe d'habitation pour 80% des Français
par un mécanisme de dégrèvement pour les collectivités territoriales

QUI EST CONCERNÉ ?

Vous êtes ?	Votre revenu fiscal de référence	L'équivalent en revenu réel/mois
Un(e) célibataire	Jusqu'à 27 000 €/an	Environ 2500 €/mois
Un couple	Jusqu'à 43 000 €/an	Environ 3980 €/mois
Un couple avec 2 enfants	Jusqu'à 55 000 €/an	Environ 5090 €/mois

Sommaire

page 3

page 4/5

page 6/7

page 8

page 9

page 10

page 11

page 12/13

Le bilan financier

Retour en images

Rénovations et réhabilitations

La politique de l'habitat

Le Centre d'Incendie et de Secours

L'environnement

L'avenue de la Liberté

Programme de Noël

page 14/15

page 16

page 17

page 18

page 20

page 21

page 22

page 23

La jeunesse et le sport

Les associations

La culture

Le patrimoine

Les associations

Les nouveaux commerçants

Libre expression

Le carnet solliès-pontois



Retour en images...



■ Cérémonie du 8 juin



© Ville de Solliès-Pont

■ Fête de la musique, 21 juin



© Ville de Solliès-Pont

Avec Jean-Pierre SAVELLI

■ Spectacle de danse, 30 juin



© Ville de Solliès-Pont

Centre Terpsichore

■ Tous à vélo



© Ville de Solliès-Pont

25 juin 2017

■ 5 au 8 juillet



© Ville de Solliès-Pont

Festival de théâtre

■ 14 juillet



© Ville de Solliès-Pont

Le défilé du CMJE

■ Denis Gautier BIG BAND



13 juillet 2017

■ Soirée du 14 juillet



Par l'association des commerçants

■ 25 au 29 juillet



Festival du château

Retour en images...



Huguette BERTRAND
Conseillère municipale
Communication

■ Avenue de la Liberté



Inauguration de l'avenue, le 14 juillet

■ Festival de piano à la cour



Du 18 au 22 août

■ 16 août



Fête de la Saint Roch

■ Fête de la figue



26 et 27 août 2017

■ The blood run



Organisé par les donneurs de sang le 3 septembre

■ Journée Halloween



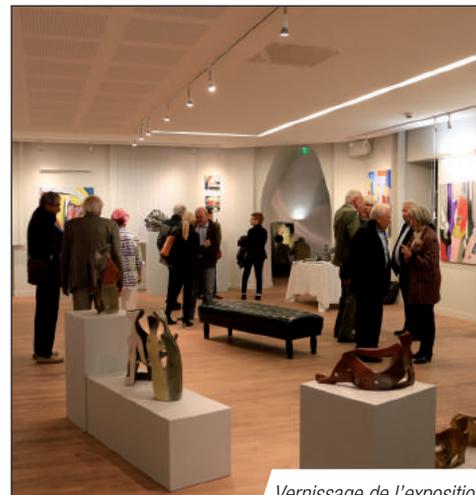
31 octobre 2017

■ 3 au 5 novembre



Festival de théâtre d'hiver

■ Kelledjian Jorro // 03 au 15 nov.



Vernissage de l'exposition

Une ville qui continue d'investir



Joseph FINO
Adjoint aux travaux et à l'urbanisme

■ La rénovation du chemin des Penchiers



Devenue voirie communautaire depuis la mise en service du pont des Daix, ce chemin n'était plus en adéquation avec le développement du trafic automobile.

Il a donc été décidé d'élargir et de sécuriser cette voie de circulation.

Après que la commune ait acquis la maîtrise foncière et rénové le réseau d'eau potable sur l'emprise du projet, la communauté de communes assura le financement des travaux qui se sont concrétisés cette année.

Un premier tronçon de 200 mètres, réalisé au printemps a nécessité le déplacement d'un canal des arrosants ainsi que

le soutènement et l'élargissement de la chaussée. Deux autres tronçons de 200 et 280 mètres sont en cours de réalisation et seront recouverts d'un bi-couche provisoire. Enfin, une troisième tranche sera programmée en 2018 qui conduira à une requalification totale de 1100 mètres de voiries élargies, sécurisées et rénovées.

■ Terminaison des travaux de voirie au hameau des Laugiers

L'importante opération qui a résolu les problèmes de circulation et de stationnement dans le hameau a été finalisée avec la réhabilitation de la chaussée dans le hameau et le remplacement d'une canalisation d'eau. Enfin, la géométrie du rond-point de la diligence a été modifiée afin de ralentir les véhicules empruntant le chemin des Fourches.



■ La rénovation de la salle Saint Dominique

Annexe de l'église Saint-Jean-Baptiste, la salle Saint Dominique érigée au 18^{ème} siècle et servant aux activités culturelles paroissiales était dans un état vétuste et dégradé peu adapté à recevoir du public.

Une profonde rénovation a été réalisée durant l'été par les agents municipaux. Ceux-ci ont remplacé le bloc sanitaire rendu accessible aux personnes à mobilité réduite, refait les réseaux d'eau et d'électricité et installé une cuisine. Après avoir recarrelé le sol, la nouvelle salle accueillante et conviviale, offre désormais 90 m² de surface.

Les carrelages, les équipements de cuisine ont été financés par la paroisse.

Cette rénovation s'inscrit dans la politique de valorisation du patrimoine communal dont notre église représente un élément essentiel qui a mobilisé toute notre attention avec les résultats que l'on sait (réhabilitation de l'orgue Callinet, réfection des enduits intérieurs, travaux de restructuration du clocher...)

A la valeur du patrimoine de l'immeuble s'ajoute la richesse mobilière, notamment celle que représente les nombreux tableaux exposés ou entreposés dans l'église Saint-Jean-Baptiste ainsi que l'a constaté monsieur Zeller de la Direction des Affaires Culturelles lors de sa visite le 9 octobre et dont nous attendons le rapport.



Rénovation de la salle



Inauguration

■ Réhabilitation de la chaussée de l'avenue du général Magnan

La réfection par le conseil départemental des enrobés et le traçage de la route départementale 97 entre le rond-point des Terrins et celui de l'Europe a nécessité 3 nuits de travaux en septembre. La réhabilitation de la RD 554 du hameau des Sénès au rond-point des Terrins sera réalisée au début de l'année 2018.

■ La réhabilitation du chemin des Pachicous

La réalisation de ce projet s'inscrit dans une vaste opération consistant à urbaniser les voiries appartenant à la grande boucle formée par les chemins des Fillols et des Pachicous qui eux-mêmes communiquent avec le chemin des Laugiers.

La première phase a concerné le chemin des Fillols aux environs de l'école Jules Rimbaud et les travaux de voirie dédiés au hameau des Laugiers.

Cette année le chantier du chemin des Pachicous a réhabilité 250 mètres de la voirie qui a été élargie et sécurisée avec la rénovation et le busage des canaux d'arrosage, la réfection du collecteur d'assainissement communautaire, la réfection de la chaussée, des trottoirs et du mobilier urbain ainsi que le remplacement des lampadaires.

Ces diverses opérations structurent des quartiers résidentiels voisins du futur écoquartier.



© Ville de Solliès-Pont

Le chemin des Pachicous

■ La sécurisation du carrefour de la Tour

Étroit, offrant une visibilité médiocre, la rénovation de ce carrefour très accidentogène ne pouvait plus être différée. C'est sous maîtrise d'ouvrage assumée par la commune et avec un fond de concours avec l'intercommunalité, que les travaux sont en cours de réalisation. Après l'acquisition par la commune de la maîtrise foncière, l'élargissement notable du carrefour a nécessité le déplacement d'une borne d'incendie, la réfection d'un canal d'irrigation ainsi que la viabilisation des trottoirs et la modification de la géométrie des voies.

■ La rénovation de la salle des fêtes, un projet structurant

La salle des fêtes construite il y a une soixantaine d'années ne remplissant pas les normes de sécurité et ne répondant pas aux critères techniques modernes que doit proposer un espace public aussi emblématique que fréquenté, il a été décidé une opération de rénovation.

Le projet avance avec la désignation de l'architecte Jean-Sébastien Delouès qui élabore actuellement un avant-projet sommaire qui dessine les grandes lignes d'une importante opération sur près de 800 m² d'emprise qui englobera le local actuellement occupé par les Ginesto et la salle polyvalente voisine.

Les difficultés liées à la proximité immédiate du Gapeau ainsi qu'à l'accessibilité sont en voie de règlement avec les services de l'Etat.

Les travaux qui devraient débuter en avril 2018 et durer 10 mois, représentent un coût de 1,2 million € réparti sur les budgets 2017, 2018 et 2019. Ils bénéficieront des subventions de l'Etat et du Conseil Régional.



© Ville de Solliès-Pont

La salle des fêtes actuelle

■ Où transférer la salle polyvalente et le siège des Ginesto, inclus dans le périmètre de l'opération ?

Des travaux en régie vont être réalisés dans le service désaffecté des titres numérisés sur l'avenue du 6^{ème} RTS qui accueillera les Ginesto, alors que l'ancien tri postal recevra la salle polyvalente et le Dojo. Ces mouvements seront effectués avant le mois d'avril 2018.



© Ville de Solliès-Pont

Le carrefour de la Tour sécurisé

Une politique de l'Habitat ambitieuse et équilibrée restructurant le centre ancien

■ Quartier des Aiguiers

La construction des deux immeubles situés sur l'avenue des aiguiers est terminée. 49 familles vont bientôt emménager dans leurs nouveaux logements qui viennent d'être attribués et qui seront occupés avant les fêtes de Noël.



Réunion publique à la salle des fêtes

La nouvelle population bénéficiera de la proximité des commerces et des services du centre-ville.

Créant un véritable nouveau quartier, ces opérations immobilières s'inscrivent dans un vaste projet de réhabilitation urbaine englobant l'avenue de la Liberté qui se projette vers les immeubles de l'avenue des Aiguiers en empruntant le square Eugène et Walda Viès, récemment réalisé.



Immeuble Les Jardins de Gapeau

■ L'immeuble de la chocolaterie

Les travaux de construction des 61 logements locatifs sociaux sur l'avenue du 6^e RTS se poursuivent. Situés sur les emprises de l'ancienne mairie et de la chocolaterie, l'implantation des deux bâtiments portera la rue Polycarpe à une largeur de 6 mètres qui améliorera la communication entre l'avenue du 6^e RTS et la rue Notre-Dame et par la rue Pierre Marie avec le groupe scolaire et la crèche. La livraison est prévue pour le dernier trimestre 2018.



© Ville de Solliès-Pont

■ L'Ecoquartier des Laugiers sud

Par délibération du 27 octobre 2017, le conseil municipal a attribué la concession d'aménagement de l'écoquartier des Laugiers sud à l'opérateur SNC Villes & Projets aux termes de plusieurs mois de négociations avec les différents candidats.

Le candidat retenu a présenté une offre qui reprend les principes définis par les études de faisabilité en proposant un calendrier de réalisation compatible avec les objectifs de la Ville. Ainsi, l'ensemble de l'opération devrait être réalisée à la fin de l'année 2023. Il s'est également engagé à obtenir la labellisation écoquartier et à poursuivre le processus de concertation engagée pendant les études de faisabilité.

De plus, le diagnostic archéologique réalisé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) demandé en juillet par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), a permis de mettre au jour des vestiges archéologiques sur une parcelle située à l'est du site. Il s'agit principalement d'urnes funéraires datant de l'Antiquité. Cette découverte n'est pas de nature à remettre en cause la réalisation du projet. Par contre, elle va nécessiter la réalisation de fouilles préventives de manière à recueillir les pièces archéologiques afin de les analyser et d'en assurer la compréhension.

■ La sortie de la carence

Les efforts réalisés depuis 2008 par la commune pour produire des logements locatifs sociaux portent leurs fruits. En 9 ans, plus de 240 logements locatifs sociaux ont été construits sur la commune afin de permettre à chacun d'être logé dans des conditions décentes. On comptabilise, aujourd'hui, plus de 550 logements locatifs sociaux sur Solliès-Pont.

Sur la période triennale 2014-2016, 194 logements locatifs sociaux ont été financés sur le territoire communal ce qui a permis à la commune de sortir de l'état de carence et de pouvoir accéder à l'aide octroyée aux maires bâtisseurs, une mesure mise en place par l'Etat depuis 2015 afin de soutenir financièrement les communes qui font un effort important pour construire des logements.



Philippe LAURERI
Adjoint à la Sécurité
et à l'Agriculture

Inauguration du Centre d'Incendie et de Secours de Solliès-Pont Conclusion heureuse d'un combat de 9 ans mené par la municipalité !

Après la pose de la première pierre le 4 mai 2016, la nouvelle caserne des pompiers a été inaugurée le vendredi 10 novembre 2017 au hameau des Sénès en présence de nombreuses autorités dont monsieur Emmanuel Cayron, secrétaire général sous-préfet de Toulon, représentant monsieur le préfet du Var, madame Françoise Dumont, présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (SDIS) 1^{ère} vice-présidente du conseil départemental du Var, monsieur le Contrôleur Général Eric Martin, Chef du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers du Var, monsieur Jean-Louis Masson, député de la 3^{ème} circonscription du Var, monsieur Philippe Vitel, vice-président du conseil régional, madame Véronique Baccino et monsieur Bruno Aicard, conseillers départementaux du Var, ainsi que de nombreux Maires et Elus.



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

Cette cérémonie a représenté l'aboutissement d'une opération qui a su surmonter de nombreux obstacles et incertitudes comme l'a rappelé le docteur André Garron, Maire de Solliès-Pont qui a retracé au cours de son allocution une belle et longue histoire qui débuta par la création, le 9 octobre 1945, du corps des Sapeurs-Pompiers de Solliès-Pont, une modeste escouade de 11 hommes commandée par Baptiste Drapéri dont le matériel se réduisait à une pompe à bras.

Le 26 janvier 1951, le Centre de Secours communal fut créé, doté d'un véhicule entreposé dans un garage de la place du Général Gardanne.

Enfin, de 1952 à 1979, Marius Tomassone, dont la nouvelle caserne continue de porter le nom, allait diriger pendant 27 ans le Centre qui s'était installé près de notre salle des Fêtes. Son successeur, Michel Molinari, transféra la caserne au 1, rue de l'Enclos, où Gilles Bus dirige depuis 2006 une équipe de 92 pompiers qui a effectué 2 583 interventions en 2016, et qui a assumé les secours aux personnes pendant les inondations de la Dracénie en 2010 et plus récemment celles de La Londe, ou encore les incendies de cet été à Bormes.

Le dévouement de nos pompiers méritait la reconnaissance de la population et son soutien pour l'amélioration de leurs conditions de travail que ne pouvait offrir la caserne vétuste et enclavée de l'Enclos.

L'installation de modules n'ayant pas suffi, pas plus que les travaux effectués par la seule commune de Solliès-Pont, la création d'une nouvelle caserne en un autre lieu s'imposa

vite à tous. Commença alors, et cela dès 2008, un combat que mena la municipalité qui allait soutenir nos amis pompiers.

Malgré la cession au SDIS par l'intercommunalité d'un terrain de 7 200 m² aux Sénès, le projet fut reporté en 2010 pour cause d'inondations catastrophiques en Dracénie et de nouveau en 2013 pour des raisons financières. Ces reports n'empêchèrent pas la réhabilitation et la sécurisation de la RD 554 par des travaux qui allaient durer 2 ans, indispensables au fonctionnement de notre caserne.

Répondant aux demandes de la municipalité et de nos pompiers, la construction de celle-ci fut réintroduite en 2013 dans les nouvelles autorisations de programmes du SDIS. Sous la direction de l'architecte Jean-Marie Grégoire, la construction de la caserne allait durer 12 mois pour un coût de 2,5 millions €. Nos pompiers disposent désormais d'un centre moderne et fonctionnel d'une surface de 446 m² dont 320 en rez-de-chaussée et 120 en étage. Après l'inauguration, la visite de la nouvelle caserne a permis aux élus et à la population d'apprécier le confort et la modernité des locaux qui répondent aux besoins de la vie administrative et collective ainsi que la fonctionnalité du vaste hangar abritant les véhicules et une mezzanine de 136 m² affectée à la pratique du sport.

Que deviendra l'ancienne caserne de l'Enclos ?

L'espace libéré sera partagé entre un lieu de stockage réservé aux services techniques et un local qui sera aménagé pour recevoir les archives municipales.

Une ville soucieuse de son environnement

Patrick BOUBEKER

Conseiller municipal, délégué à l'Environnement, à la Salubrité Publique



Environnement : limitation de l'usage des pesticides chimiques dans les espaces publics

Pour réduire les pollutions diffuses et les risques pour la santé, les communes n'ont plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires chimiques depuis le 1^{er} janvier 2017, pour l'entretien des forêts, promenades, espaces verts et voiries, hormis les produits labélisés "utilisable en agriculture biologique" (UAB), les produits de bio-contrôle ou à faibles risques.



Dans certaines conditions, des exceptions peuvent être envisagées pour les stades et les cimetières, mais aussi pour certaines voiries, dès lors que l'entretien s'avère difficile ou dangereux pour le personnel ou les usagers, ou qu'il entraîne des sujétions disproportionnées pour l'exploitation routière.

Cette disposition émane de la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui s'impose à l'Etat, aux collectivités territoriales et aux établissements publics. Elle est venue accélérer les effets prévus par la loi Labbé du 6 février 2014, qui fixait initialement l'échéance à 2020.

La tâche devient considérable pour nos jardiniers et pour le personnel affecté à la propreté de la ville. Ne plus utiliser d'anti-germinatifs et de désherbants chimiques, c'est admettre un développement non contrôlé de l'herbe sur les chaussées, les trottoirs, les chemins, les places et les jardins.

L'application de ces produits phytosanitaires permettait de diminuer considérablement le temps nécessaire au désherbage. Notre personnel doit désormais user de nouvelles pratiques, mécaniques ou manuelles, qui exigent plus de temps et de main d'œuvre.

Pour faire face à cette nouvelle directive, la municipalité a

adopté un plan de désherbage, véritable alternative à l'usage des pesticides dont l'objectif est de définir les nouvelles méthodes de désherbage ainsi que les moyens appropriés susceptibles de préserver la qualité des eaux superficielles et des nappes phréatiques.

Le diagnostic concernant le patrimoine existant (espaces verts et voiries) ainsi que celui des pratiques utilisées jusqu'à l'application de la loi a été une démarche préalable nécessaire.



L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, partenaire de cette démarche propose à la commune son aide financière concernant l'étude réalisée et l'acquisition du matériel adapté aux zones à désherber.

Dès à présent, les agents du service municipal des espaces verts ont développé de nouvelles pratiques comme le paillage qui concerne désormais la plupart de nos espaces verts.

Rappelons que l'interdiction d'utiliser des pesticides chimiques s'appliquera bientôt aux particuliers qui, pour l'entretien de leurs jardins, de leurs terrasses et de leurs balcons, devront se conformer aux exigences de la nouvelle loi dès le 1^{er} janvier 2019 !

Le Photovoltaïque



Le premier projet de toitures photovoltaïques sur les bâtiments communaux, situé au centre technique municipal, s'est achevé. La centrale est en service, après plus d'un an de travaux. Elle a été réalisée par une entreprise locale, Soleil Du Sud, spécialisée dans ce type d'installations. Les 1 200 m² de panneaux solaires produiront 296 000 kw/h/an pendant 40 ans, répondant aux besoins de 200 foyers.

Déploiement des bornes électriques

Le déploiement du réseau de prises de recharge électrique dans le Var est réalisé par le Symielecvar. La commune a souhaité l'installation de bornes à Solliès-Pont. Une première borne a été installée au parking Rezzonico qui va desservir deux emplacements de parkings réservés aux véhicules électriques. Elle fait partie d'un réseau de 156 bornes dans le Var, interconnectées et géoréférencées. Afin de pouvoir régler leurs consommations, les usagers intéressés peuvent prendre un abonnement auprès de la société choisie par le Symielecvar qui sera chargée de la maintenance.

La commune développera ce réseau pour répondre à l'évolution du parc automobile et accompagner les objectifs voulus par la transition énergétique.

La Roue tourne sur l'avenue de la Liberté.



La requalification de l'avenue de la Liberté qui s'étend du rond-point de l'olivier au boulodrome s'est étalée sur plusieurs exercices afin de rendre cette importante voie de circulation agréable et fonctionnelle pour les nombreux administrés qui la fréquentent.

En 2013, fut en effet créé l'espace associatif après la démolition du bâtiment abritant l'école de musique et Gapeau FM remplacé par le square du Docteur Brun voisin du foyer Quiétude rénové la même année. Suivit la démolition du hangar et des garages près du boulodrome qui a permis la création du square des Justes en 2015.

Les importants travaux, pour une bonne part réalisés en régie par les agents municipaux, allaient occuper tout le premier semestre de 2017 et finaliser la réhabilitation de l'avenue.

Après avoir démoli de vieux garages désamiantés, puis l'ancien silo à grains du moulin à farine ainsi que de vétustes sanitaires,

la rénovation se poursuit avec la création de nouvelles toilettes publiques et de grands espaces fleuris qui aèrent l'avenue dont les rayons de courbures ont été adoucis, les trottoirs élargis et la chaussée traitée et revêtue de nouveaux enrobés.

Le canal de l'Enclos qui passe à proximité a été revalorisé et aujourd'hui, ses eaux entraînent une roue à aubes qui a été installée à la fin du chantier à la place de l'ancien silo.

Cette roue évoque le passé industriel et agricole qui a longtemps dépendu des canaux d'arrosants, et plus particulièrement le moulin à farine dénommé "Moulin des Chevilles", ancienne propriété de la famille Saporta puis d'Auguste Béja, dont la roue tournait jour et nuit, actionnée par les eaux du Gapeau.

Inaugurée le 14 juillet 2017 par le docteur André Garron maire de Solliès-Pont, en présence de la population et des agents municipaux, la roue est devenue l'élément central de la nouvelle avenue de la Libération.

Concours des Villes Fleuries

La valorisation du territoire comprend non seulement le fleurissement, mais aussi la circulation, le stationnement, le patrimoine, le développement durable, le logement, l'animation événementielle, la propreté urbaine...

La commune qui se montre très active dans ces divers champs d'activités a été récompensée par l'attribution d'une deuxième fleur en 2011. Ses efforts ont été couronnés en 2013 avec l'obtention d'une 3ème fleur en 2013, décernée par le jury du concours des villes fleuries dont peuvent se prévaloir seulement 9 communes dans le Var.

Ce jury, missionné par le comité régional de tourisme et composé de membres bénévoles et indépendants, s'est de nouveau déplacé chez nous le lundi 25 septembre. Il a constaté l'évolution positive de notre commune depuis sa dernière visite, il y a 4 ans et nous fera connaître les résultats du concours à la fin de l'année.



Visite du jury

Opération
Un sapin de Noël
en partenariat
avec Bricomarché

Noël à Sallières-Pont

Samedi 16

Place du Général de Gaulle

10h-16h Marché produits du terroir et stand italien

14h-17h Jeux de Noël

Église Saint Jean-Baptiste

20h15 Concert de Noël avec ténor soliste, chœurs et orgue



Dimanche 17

Place du Général de Gaulle

9h - 12h Marché produits du terroir et stand italien

11h Défilé des Pères Noël motards

Salle des fêtes

16h Théâtre "Une heure et demie de retard"
par la compagnie les fileurs d'Orties



Mardi 19

Place du Général de Gaulle

17h-19h Patinoire et jeux de Noël



Mercredi 20

Place du Général de Gaulle

10h-12h et 14h-18h Patinoire

Marché de Noël



Salle Quiétude

14h-16h Atelier bois par le service enfance jeunesse et sport

Bibliothèque

11h Atelier contes animé par Annie Debiève
16h Atelier contes par le Relais des Assistantes Maternelles (RAM)

Salle des fêtes

14h30-16h30 Spectacle pour enfants du centre Terpsychore
Ballet de casse-noisette, petites poupées Russes
et ballet de jazz Makeba

15h30-16h30 Spectacle pour seniors du centre Terpsychore
Hommage à Édith Piaf, fête tzigane et tango argentin

Jeudi 21

Place du Général de Gaulle

17h-19h Patinoire et jeux de Noël

Vendredi 22

Au Château

17h30 Spectacle sons et lumières *Père Noël Féérie*
(par le centre phocéen du spectacle)

Spectacle offert par la municipalité

(Sous réserve des conditions météorologiques)

Église Saint Jean-Baptiste

20h Concert de l'école de musique

Patinoire

Gants obligatoires

Port du casque souhaité



Du 16 au 28 décembre 2017

Samedi 23

Place du Général de Gaulle

9h-19h Marché artisanal

10h-12h et 14h-16h Atelier créatif "Lutins de Noël"
sans inscription (À Partir de 4 ans) par le Comité des fêtes (COFC)

10h-12h et 14h-18h Patinoire

14h-17h Photos avec le père Noël

14h-17h Jeux de Noël par le COFC

Salle Quiétude

10h-12h Atelier carte de vœux par Solliès animations

14h-16h Atelier sapin de Noël par Solliès animations

Centre-ville

16h15 Ouverture des festivités par Monsieur le Maire

16h30 Les deudeuches fêtent Noël !

Défilé de 2 CV, accompagné de mobylettes bleues et de vespas

17h Parade de Noël lumineuse par le COFC

suivie d'un vin chaud et d'un chocolat chaud

Dimanche 24

Place du Général de Gaulle

10h-12h et 14h-16h Patinoire

14h-16h Jeux de Noël par le COFC

14h-16h Atelier de dessins de Noël (sans inscription) par Solliès animations

Mardi 26

Place du Général de Gaulle

10h-12h et 14h-18h Patinoire

14h-18h Jeux de Noël par le COFC

14h-18h Atelier dessins de Noël (sans inscription) par le COFC

16h-16h30 Jeux interactifs

Salle Quiétude

14h-17h Atelier malle aux trésors - Boîte à secrets
par Solliès animations

Mercredi 27

Place du Général de Gaulle

10h-12h et 14h-18h Patinoire

14h-18h Jeux de Noël par le COFC

14h-18h Atelier dessins de Noël (sans inscription) par le COFC

16h-16h30 Jeux interactifs

Salle Quiétude

10h-12h Atelier sablés par Solliès animations

14h-17h Atelier marionnettes par Solliès animations

Jeudi 28

Place du Général de Gaulle

10h-12h et 14h-18h Patinoire

14h-18h Jeux de Noël par le COFC

14h-18h Atelier dessins de Noël (sans inscription)
par Solliès animations

16h-16h30 Jeux interactifs

Salle Quiétude

10h-12h Atelier set de tables - Hibou par Solliès animations

14h-17h Atelier centre de tables par Solliès animations

Foire aux santons

du groupe folklorique Lei Ginesto
du 18 novembre au 10 décembre

Mercredi, samedi et dimanche
de 10h à 12h et de 14h à 18h

Au Château



Marie-Pierre CAPELA
Adjointe aux Affaires Scolaires,
à la Petite Enfance et au CMJE

■ 4 septembre 2017 : Rencontre avec nos écoliers et nos enseignants

Le lundi 4 septembre a signifié la reprise des activités scolaires pour les 979 écoliers qui ont intégré nos 8 écoles publiques communales, dont 373 étaient inscrits en maternelle dans les écoles Houard Sauvat, Frédéric Mistral, Alphonse Daudet et Jules Rimbaud alors que les écoles élémentaires Emile Astoin, Jean Moulin, Alphonse Daudet et Frédéric Mistral regroupent 606 élèves.

Il faut ne pas oublier les 149 élèves reçus dans les sections maternelles et élémentaires de l'école privée Notre-Dame.

La rentrée scolaire a été l'occasion pour le maire, accompagné de nombreux élus et fonctionnaires, de rencontrer les professeurs des écoles et les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) afin de percevoir les difficultés rencontrées, qu'elles soient d'ordre matériel ou relatives à des problèmes de personnel.

La visite a permis de constater que les conditions de sécurité et de confort étaient satisfaisantes. Les mesures prises par la municipalité concernant le ménage et la propreté des locaux ont été appréciées par les enseignants dont les justes doléances ont été satisfaites. La légère baisse des effectifs n'est pas trop inquiétante en raison des importants programmes immobiliers en cours de réalisation ou à venir qui devraient vite rétablir la situation.



Deux éléments ont marqué la rentrée :

Le retour à la semaine scolaire de quatre jours que le décret du 27 juin 2017 a permis pour les collectivités qui le désiraient. La commune de Solliès-Pont a choisi et obtenu cette autorisation pour la rentrée 2017-2018 après avoir pris l'avis des conseils d'école, des enseignants et des parents d'élèves, un choix qui a été validé début juillet par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

Ainsi a été mis fin aux Nouvelles Activités Périscolaires Scolaires (NAPS) imposées par la loi Peillon, modifiée Hamon et pour lesquelles la commune s'était particulièrement investie.

Cette suppression a été décidée pour de nombreuses raisons, coût des NAPS, incertitude quant à la pérennisation de l'aide de l'Etat, fatigue des enfants, souhaits des enseignants et des parents...

Le développement de l'outil informatique dans les écoles.

Les classes élémentaires de l'école Emile Astoin ayant été équipées pendant les vacances de la Toussaint, toutes les classes des écoles élémentaires disposeront bientôt d'un vidéoprojecteur doté d'un écran et d'un miniordinateur relié à internet.



En février 2018, chaque école maternelle disposera d'un ensemble vidéo projecteur et mini PC.

Enfin, les classes de soutien bénéficieront de tablettes adaptées.

■ Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants compose son menu

Tous les mois, la commission des menus se réunit à la cuisine centrale.

Composée de responsables de la cuisine, de parents d'élèves, du gestionnaire du collège Lou Castellas, de l'adjointe en charge de la restauration scolaire et des jeunes élus du conseil municipal des jeunes et des enfants, cette commission a pour mission d'établir les menus selon les indications du groupement d'études des marchés de la restauration collective et de la nutrition.

Le rôle de nos jeunes élus consiste à informer la commission des problèmes de restauration qu'ils rencontrent dans leurs écoles et les solutions qu'ils proposent. Ils participent également à l'élaboration des menus parmi lesquels, la cuisine centrale confectionne celui proposé exclusivement par les jeunes élus.





Rugby dans la vallée

Le samedi 21 octobre, c'est en présence d'un nombreux public et des élus du canton que le stade Jean Murat a accueilli à Solliès-Pont le "Tournoi des Minots" qui a réuni les catégories M8, M10 et M12.

Profitant d'un magnifique soleil, 550 petits ont pu fouler les 2 stades où ils se sont pacifiquement affrontés en défendant les couleurs des clubs qui représentaient les villes voisines de Hyères, Toulon, Pierrefeu, Sanary, Draguignan, Six-Fours et La Seyne avec bien sûr les jeunes sollièspontois jaune et noir.

Cette journée aussi conviviale que chaleureuse a témoigné de l'enracinement dans notre canton des valeurs portées par le rugby si bien défendues par nos jeunes sportifs soutenus par leurs familles qui avaient fait le déplacement.

La réussite de ce tournoi organisé par l'association "Les Minots du Gapeau" est aussi un message d'espoir pour que revive la pratique d'un rugby qui a si longtemps honoré nos communes et produit de nombreux champions qui se



sont illustrés au niveau national. C'est dans ce but et pour préserver les générations montantes que Jean-Louis Lacroix aidé par une équipe de bénévoles autant passionnés que désintéressés, a créé l'association "les Minots du Gapeau" qui compte déjà 200 licenciés inscrits dans les catégories M6 à M18 et dont beaucoup sont issus de l'école de rugby du Rugby

Club de la Vallée du Gapeau (RCVG). Ainsi nos jeunes ne subiront pas la déconfiture du club consécutive à une mauvaise gestion administrative et financière qui n'a pas permis d'inscrire une équipe sénior en championnat. Un travail de refondation a commencé où les Minots du Gapeau auront toute leur place.

Séjours d'été et vacances de la Toussaint

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est bien connu des jeunes solliès-pontois.

En effet, chaque année durant les vacances scolaires, c'est près de 200 enfants qui sont accueillis et encadrés par un personnel diplômé, qui propose des activités de qualité pour toutes les tranches d'âge de la maternelle aux adolescents.



Cette année, les animations ont été des plus variées comme les deux séjours d'été organisés par l'équipe d'animation dans le camping de la commune de Salles-sur-Verdon, situé à 200 mètres du lac de Sainte-Croix.

C'est dans ce cadre enchanteur que 48 jeunes ont pu bénéficier des activités sportives de pleine nature comme la pratique du catamaran, du paddle et du tir à l'arc. Il leur a également été proposé des occupations enrichissantes comme la visite du village pittoresque de Moustiers-Sainte-Marie.

Au-delà de l'aspect ludique, la vie au camping, avec son lot de tâches ménagères comme l'aide à la préparation et au déroulement des repas, a permis un apprentissage de la vie en collectivité où l'entraide et la solidarité prennent toute leur signification.

Ces vacances et ces moments de partage ont été une révé-

lation pour nos jeunes dont beaucoup ont exprimé leur satisfaction.

Beaucoup plus proche de nous, les vacances de la Toussaint se sont déroulées dans un contexte sportif qui s'inspirait de la récente attribution à la ville de Paris, des Jeux Olympiques de 2024.

Découvrir et s'initier à différentes activités sportives collectives ou individuelles, privilégier l'esprit d'équipe, de compétition et de partage, accompagné du dépassement de soi, ont représenté le fil conducteur des animations proposées par l'équipe d'animation de la Débrouille.

Ainsi, avec le concours des associations Barlo Latina, Equilibre et Regarde en Haut, 200 jeunes se sont pacifiquement affrontés durant 9 jours dans une quinzaine de disciplines. L'ambiance festive et fair-play n'auraient pas déplié au baron Pierre de Coubertin.



Roseline FOUCOU
Adjointe déléguée aux Affaires Sociales
et aux Associations

■ La Confrérie de la Figue de Solliès en visite au Mas d'Azyl



Le vendredi 30 septembre 2017, une délégation de la Confrérie de la Figue de Solliès a visité la confrérie des "Tindoulets de la Figo" à l'occasion de la 16^{ème} Fête de la Figue à Mas d'Azyl, petite commune rurale de l'Ariège.

Les "Tindoulets de la Figo" nous visitent chaque année à l'occasion de notre Fête de la Figue, tout comme la confrérie de la Figue Longue de Carromb dans le Vaucluse et celle de Nézignan l'Evêque dans l'Hérault, des villes qui sont autant d'étapes sur la fameuse route de la Figue, établie par les Tindoulets.

Malgré une météorologie pluvieuse qui, samedi, a un peu contrarié le défilé des confréries ainsi que le marché

artisanal, la délégation solliès-pontoise, emmenée par son honorable grand Maître Martine Guez, a autant profité qu'apprécié l'accueil simple et chaleureux de la population et plus particulièrement celui de Marie-Pierre SIBER, Grand Maître de la Confrérie des Tindoulets de la Figo et du Maire du Mas d'Azyl qui intronisa son collègue, le docteur Garron, maire de Solliès-Pont, qui fait désormais parti des "Tindoulets de la Figo".

A l'occasion de l'échange des cadeaux, la confrérie de la Figue de Solliès a offert un figuier qui rejoindra les figueraies du Mas d'Azyl où notre Violette prospèrera au milieu des 200 figuiers de la commune ariégeoise qui témoignent malgré leur faible nombre de la passion des Tindoulets pour la figue de Mas d'Azyl.

Dimanche, l'amélioration de la météo a permis une agréable visite du marché artisanal centré bien évidemment sur la figue, et où la confrérie de la Figue de Solliès vantait les vertus de notre violette dans un stand accueillant et fréquenté.

Ce week-end riche en émotion a également permis à la délégation solliès-pontoise de découvrir une région riche de ses traditions rurales et de son patrimoine, en visitant la grotte du Mas d'Azyl, un site préhistorique de renommée mondiale et en savourant les spécialités culinaires régionales.

■ Assemblée générale de la Fédération Folklorique Méditerranéenne

Association créée en 1959, la Fédération Folklorique Méditerranéenne est une association créée en 1959 et régie par la loi de 1901.

Elle réunit une cinquantaine de groupes et couvre trois régions et plusieurs départements : Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Alpes Maritimes, Bouches du Rhône, Gard, Hérault, Var, Vaucluse et Corse.

La fédération se propose de maintenir et d'enrichir le patrimoine de notre Provence, de faire connaître ses traditions, de défendre son identité, de développer sa culture, d'encourager et aider les groupes de bénévoles à perpétuer les objectifs définis par la Fédération Folklorique Méditerranéenne.

Cette année, l'assemblée Générale de la Fédération s'est tenue le samedi 14 octobre dans la salle des Fêtes de la commune, sous l'égide de son président, monsieur Aimé Alliès qui a dirigé les débats animés par les membres des bureaux des groupes présents, tous en costume.

Le groupe folklorique "le Ginesto" qui a en cette occasion fêté le 35^{ème} anniversaire de sa création, a parfaitement assumé l'organisation de cette importante assemblée qui s'est déroulée dans un climat très convivial, en présence des élus municipaux.

■ Semaine bleue 2017



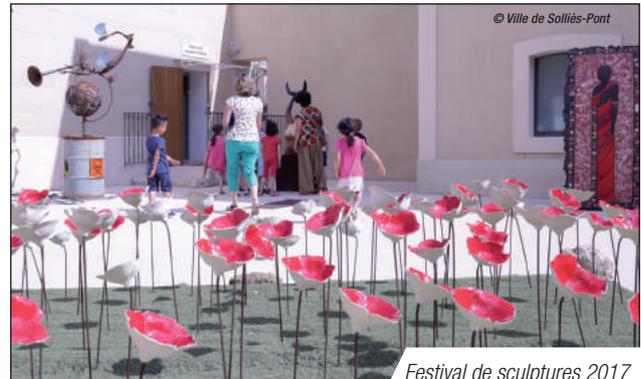
Inaugurée par monsieur le maire et en présence des membres du conseil d'administration du CCAS et des élus, la semaine bleue qui s'est déroulée du 2 au 7 octobre 2017 a rassemblé **461 seniors** qui ont participé à un programme aussi varié qu'intéressant. Parmi les nombreuses activités proposées, **50 seniors** ont choisi de visiter mercredi, le musée des Gueules Rouges à Tourves, qui rappelle l'importance économique que représentait pour notre région, il n'y a pas si longtemps, l'extraction de la bauxite. Jeudi, 58 anciens mirent le cap vers la Camargue, au domaine des Mylords près de Tarascon où ils bénéficièrent d'un excellent repas agrémenté par un spectacle équestre très apprécié.

Une ville riche de sa culture



Marie-Aurore GOTTA SMADJA
Adjointe à la Culture et au Patrimoine

■ Une culture accessible à tous



Depuis sa création en 2015, l'Office Culturel s'attache à développer et diversifier une culture de qualité accessible à tous et ouverte aux écoliers et aux collégiens du canton. Sans oublier nos artistes locaux, chaque mois, l'Office propose des expositions visant à mettre en lumière le travail de peintres et de sculpteurs pour beaucoup de niveau international.

Ces manifestations qui se déroulent au château, dans les très belles salles Léon Vérane et Eugène Baboulène présentent des artistes dont l'univers, le style et les techniques sont très variés.

Cette année, on retiendra la première biennale de sculpture qui a réuni durant trois semaines au mois de mai et de juin, onze artistes talentueux. La deuxième édition prévue au

printemps 2019 est déjà en préparation.

Ce premier salon international dont le programme proposé a rencontré un vif succès, confirme l'intérêt grandissant pour nos manifestations qui dépasse largement les limites de notre département.

En 2018, la programmation est tout aussi ambitieuse avec en point d'orgue une exposition qui sera un hommage rendu à la peintre sollièsponoise Marie Astoin, et qui sera proposée à l'occasion des journées internationales du Patrimoine.

Cet événement de dimension nationale sera une première dans notre cité où ce maître provençal de renom a vécu et a posé son chevalet avec bonheur.

■ Concerto "soirée autour de sérénades"



Samedi 1^{er} juillet, concerto gratuit avec l'Opéra de Toulon

■ "Comédies côté cour" du 5 au 8 juillet



Organisées par l'amphitruon théâtre du P'tit Hang'Art

■ Festival du Château, 15 000 festivaliers au rendez-vous pour la 16^e édition

■ Piano à la Cour



Michel Sardou accompagné d'un grand orchestre de 31 musiciens



Vianey



Du 18 au 22 août

Une ville fière de son patrimoine

Les journées du patrimoine, 16 et 17 septembre

Les journées du patrimoine ont été l'occasion pour la population de découvrir ou de redécouvrir les éléments forts de leur histoire. Dans toute la ville de nombreux évènements ont été organisés : expositions, conférences, visites des chapelles, balades commentées, récital d'orgue...

Le four à cade des Pousselons



Ce four est situé sur un terrain privé, merci de respecter les lieux.

On le voit l'huile de cade n'a rien à voir avec la crêpe à base de farine de pois chiches que les marchandes génoises vendaient en criant "caldo, caldo..." devenu cade par déformation ! Situé au quartier des Pousselons au sud de la plaine agricole de Solliès, ce four a été construit en 1914 par Paulin OLIVIER (1859-1929) natif de Cuges-les-Pins. Pour cause de mobilisation, l'abandon du four en 1917 explique la présence des briques réfractaires d'origine. Inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 1^{er} octobre 1994, le four fonctionne selon le principe d'extraction et de pyrogénération. La jarre centrale (fabi en provençal) en briques réfractaires, chargée de bûchettes de cade de 20 cm de long est fermée

Sur le versant sud du massif de la Sainte Baume, plus de 230 fours à cade ont été répertoriés par le docteur Laurent Porte. Ils témoignent d'une importante activité industrielle qui a occupé la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle et la moitié du XX^{ème}.

Cette activité consistait à produire l'huile de cade qui était l'appellation provençale du genévrier oxycèdre dont l'exploitation par les "engantiers" contribua à l'entretien et à la mise en valeur de nos forêts.

hermétiquement par une lauze luttée à l'argile.

Au cours du chauffage entre 200 et 250 °C, le bois de cade restitue l'huile qui s'écoule par la porte dans un récipient. Récupéré, le charbon de bois était vendu aux forgerons et aux maréchaux ferrants.

L'huile obtenue avait différents pouvoirs :

En médecine vétérinaire, pour le traitement de la gale, des eczéma et de diverses parasitoses...

En médecine humaine et en dermatologie (eczéma, acné, psoriasis, impétigo...)

En cosmétologie (savons, shampoings, pommades...)

Aujourd'hui, seule une production industrielle fonctionne à Claret dans l'Hérault.

Le parc du château, un bel écrin pour notre mairie

C'est au 19^{ème} siècle que la famille de Saporta alors propriétaire du Château entreprit de structurer et embellir son parc qui couvrait alors une surface bien plus considérable qu'aujourd'hui.

Nous devons à Gaston de Saporta, botaniste réputé, l'importation des essences exotiques qui s'acclimatèrent avec succès à notre région et qu'ont découvert de nombreux administrés, à l'occasion des journées du patrimoine du 16 et du 17 septembre, au cours d'une visite guidée proposée par monsieur Alain Marteddu, agent territorial de la commune.

Les promeneurs ont ainsi découvert l'inestimable et magnifique palmeraie, riche de ses majestueux Brahea Armata, originaires du Mexique, de ses élégants Chamaerops Humilis et des cocotiers du Chili (Jubala Chilensis) voisinant avec les bouquets de Cycas du Japon et les dattiers des Canaries... Les visiteurs ont pu également flâner sous les camphriers, les séquoias, les micocouliers et les cyprès.

L'irrigation du parc est assurée par le lac, qui outre l'agrément qu'il apporte aux visiteurs sert toujours de réserve d'eau alimentée par les eaux du Gapeau, et cela



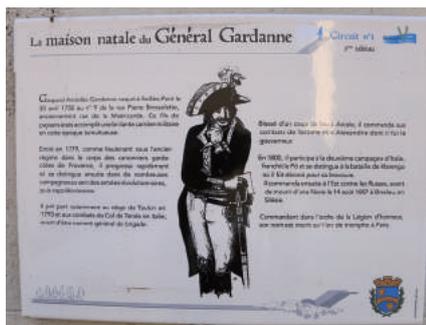
depuis sa création en 1860, quand fut creusée dans le grès une carrière de pierres utilisée pour la construction de la voie ferrée voisine.

Depuis plusieurs années, le parc du château est entretenu avec amour par nos jardiniers municipaux qui ont depuis longtemps banni les produits phytosanitaires chimiques pour protéger les palmiers de l'agression du charançon rouge et du papillon du palmier.

Conférence : Gaspard Amédée Gardanne, un Solliès-Pontois, général de la Révolution et de l'Empire

Solliès-Pont peut s'enorgueillir d'avoir parmi ses enfants illustres un général d'Empire dont le nom est gravé sur l'Arc de triomphe Place de l'Etoile à Paris. Il reste peu connu malgré quelques notices biographiques déjà écrites à son sujet.

C'est à une lecture plus complète d'une vie de combats et d'aventures que nous nous invitera, dans une prochaine conférence, le professeur Marc Morillon. Grâce à plusieurs années de recherche notamment au Service historique de la Défense à Vincennes et dans l'abondante correspondance de l'empereur Napoléon, il est aujourd'hui possible d'avoir une idée assez précise des événements dont cet illustre Solliès-Pontois fut l'acteur et de dégager les principaux traits de son caractère.



Le récit nous emmènera des hauteurs des Alpes aux plaines de Pologne et aux rivages de la Baltique en passant par la Calabre. Il nous apprendra que ce général ne fut pas un acteur secondaire

mais qu'on le retrouve au premier plan lors d'événements majeurs de l'histoire comme le coup d'état de Bonaparte le 18 Brumaire ou la bataille de Marengo. Nous verrons qu'il a côtoyé nombre de personnages illustres de l'histoire de France comme Barras, Masséna, Ney, Lefebvre et bien sur Napoléon^{1er}. Celui-ci le décrivait comme "grenadier tant par la taille que par le courage". A travers les témoignages de ses contemporains, il devient possible de tenter un portrait de ce personnage dont Solliès-Pont et le département du Var peuvent être fiers.

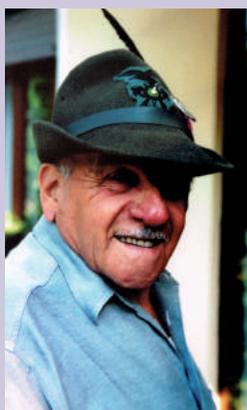
Tous les ingrédients sont là pour faire autre chose que de l'histoire rébarbative en proposant une promenade dans le passé, guidée par de très nombreuses images.

C'est ce que proposera le **Médecin Général Marc MORILLON**, professeur agrégé du Val-de-Grâce lors de la conférence qui retracera la vie du Général Gardanne le Vendredi 18 Mai 2018, **salle Eugène Baboulène au château**.



Hommage

Ciao Marco !



Marco BERALDIN nous a quittés le 22 mai 2017, peu après la disparition de son épouse Aurora. Né dans un milieu modeste le 14 janvier 1922 à BASSANO DELGRAPPA en Italie, Marco émigre en France comme tant de ses concitoyens après la seconde guerre. Exploitant agricole au quartier des Penchiers, il est vite devenu une figure connue et aimée de tous. Seul, son léger accent le distinguait au sein de notre communauté où il a su s'intégrer totalement, en participant notamment à la réhabilitation de la chapelle Sainte-Christine avec son grand ami Germain Arène.

Rares sont ceux qui connaissent la dramatique aventure et le traumatisme vécu par Marco sur le front russe en 1943 où il a combattu comme Alpini de la division Tridentina, mais beaucoup de solliès-pontois se souviennent de ses dons de chanteur.

Longtemps encore, sa voix chaude et puissante qui raisonnait dans notre église et nos chapelles, fera vivre son souvenir parmi notre population.



Joëlle LAKS
Adjointe au Personnel et aux Nouvelles
Technologies et à la Communication

■ Louis BERNON

Artilleur au 11^{ème} Groupe Autonome d'Artillerie et débarqué avec les éléments de la 1^{ère} Armée française sur les plages de Cavalaire, Louis Bernon, jeune soldat de 21 ans a participé activement à la libération de Solliès-Pont dont il n'a pas oublié l'accueil chaleureux de la population.

Cet authentique Héros qui rejoignit les Forces Françaises Libres en transitant par l'Espagne après s'être évadé, s'est brillamment et courageusement comporté jusqu'à la fin des hostilités.

Habitant Libourne en Gironde, son grand âge ne lui a pas permis de se déplacer à Solliès-Pont à l'occasion du 73^{ème} anniversaire de la Libération de la commune où le Maire lui a décerné la médaille d'Honneur de la ville en la personne de son ami Rémy Dufour, membre du Souvenir Français de Libourne.



■ Fanny MARMION

Fanny, élève de l'Ecole de Cirque Pitretries a remporté en avril 2017 le premier prix au Festival International de Waldoni. Cette distinction remarquable et méritée récompense les efforts soutenus de l'école de cirque les Pitretries qui, sous la direction de Patricia Peugniez inculque les exigences sportives, artistiques ainsi que la recherche de la créativité qui sont des valeurs propres au monde circassien.

La réussite de Fanny a permis à six élèves de l'école de participer en août 2017 à une Master Class à l'école internationale Circus Projekt Waldon.

Cette nouvelle notoriété a permis à l'école des pitretries de confronter sa technicité et le savoir-faire de l'école française auprès d'autres fédérations européennes.

L'excellente formation professionnelle dispensée par l'école a également permis à quelques jeunes adultes d'intégrer en 2017 des écoles nationales des arts du cirque.



■ Bérénice MEGE

Cette jeune solliès-pontoise de 20 ans, membre de l'équipe France Jeune est un espoir national de la planche à voile qu'elle pratique avec succès depuis l'enfance et qui ambitionne de participer aux jeux olympiques de Tokyo en 2020 dans la catégorie RSX.

Pugnace et ambitieuse, son travail lui a valu d'être acceptée au pôle France de voile de Marseille en 2013, où elle suit depuis un entraînement acharné et très professionnel récompensé par de brillants résultats.

Troisième au championnat du monde des moins de 19 ans et vice-championne d'Europe Jeune Eurosaf à Brest en 2015 ; championne de France des moins de 21 ans à Martigues en 2015 et 2016 ; Médaille de bronze au championnat d'Europe U21 en 2017, Bérénice doit encore participer à de nombreuses compétitions internationales nécessaires à sa préparation olympique.

Pour cela, elle fait appel à toutes les bonnes volontés susceptibles de l'aider financièrement. Téléphone mairie : 04 94 13 58 04



Bienvenue à Solliès-Pont

Commerces



Jean-Pierre COIQUAULT
1^{er} Adjoint délégué au commerce
et à l'artisanat

■ Un nouveau Directeur pour le Pôle Famille Sport Solidarité



Monsieur Jean-Pierre BROUILLAUD a été recruté en qualité de Directeur du Pôle Famille Sport Solidarité, où il a pris ses fonctions le 1er septembre 2017.

Agé de 51 ans, grand sportif et père de deux enfants, ce fonctionnaire a accompli une brillante carrière en occupant des postes à hautes responsabilités.

Ainsi, dans sa dernière affectation à Vienne en Isère, il a cumulé les fonctions de directeur général adjoint du pôle ressources familles et de directeur du CCAS de la commune où il a dirigé 345 agents titulaires et contractuels.

Polyvalent et expérimenté, sa connaissance de la fonction publique territoriale le désignait pour diriger le Pôle Famille Sport Solidarité où il coordonnera l'activité des nombreuses équipes dédiées à l'assistance et aux services à la population.

Il lui a été demandé de réorganiser et de mutualiser les services placés sous son autorité afin d'améliorer leur efficacité et concilier la baisse des financements avec le maintien de la qualité de l'aide et des services à la population.

■ Notre Police Municipale a un nouveau Chef de Service

Monsieur Salvador GOUDIN, âgé de 52 ans, père de 3 enfants, a été recruté en qualité de chef du service de la Police Municipale. Il a pris ses fonctions le 15 août 2017.

Ancien instructeur fusilier-marin dans les commando-marine, il intégra en 1989 la police municipale de Margency dans le Val d'Oise avant de devenir le responsable des polices municipales mutualisées au sein de la nouvelle intercommunalité et d'être l'adjoint au directeur de la police de l'agglomération de Plaine Vallée.

Homme d'action et de terrain, monsieur Goudin dirige le service de la police municipale, chargé d'assurer la tranquillité, la salubrité, la sécurité des personnes et la protection des biens.

Il lui a été demandé de faire profiter son équipe de son expérience, de la fédérer et de développer ses actions dans le cadre d'une police de proximité privilégiant les missions de prévention et de conseil aux mesures de répression.



■ Les nouveaux commerces et services



“Les deux dauphins”, Pâtisserie
11, rue Gabriel Péri - 04 94 28 93 42



“Nestenn”, Agence immobilière
3, rue de la République - 04 94 14 44 62



“Koh Kong”, Restauration
32, rue de la République - 04 94 28 68 56



“Success”, Auto école
2, rue de la République - 04 94 28 67 94



“L'Ekip”, Centre paramédical
14, avenue du Lion



“Betty's Vintage”, Prêt-à-porter féminin
62, rue de la République - 09 70 98 18 11

GROUPE "SOLLIÈS-PONT BLEU MARINE"

Régis Chevrot // Carine Lungeri

La fin de l'année correspond à la très belle fête de NOËL, et avec elle les traditions qui l'accompagnent. A Solliès-Pont comme partout ailleurs en France, nous serons nombreux à admirer une des plus belles illustrations de cette fête : nos crèches. A l'origine, la crèche de Noel remonterait à Saint-François d'Assise. En 1223 il organise une scène vivante avant de célébrer la messe de NOËL. Peu à peu, ces scènes furent remplacées par des figurines. Aujourd'hui nous pouvons contempler de magnifiques réalisations dans nos églises et ailleurs. Croyants, non croyants, s'associent à cette ancienne tradition et tous reconnaissent le talent de nos artisans santonniers. Cet héritage constitue une part de notre patrimoine commun

de ce qui a fait la France. Il est aujourd'hui menacé au nom d'un prétendu laïcisme, véritable destructeur de tout enracinement, de toute mémoire, de toute identité. Nous ne devons pas avoir honte de notre histoire et de nos traditions. A ceux qui prétendent interdire l'installation d'une crèche dans un bâtiment public, nous répondons qu'elle présente un caractère culturel, artistique et festif. Et nous espérons bien que notre belle Mairie verra s'ériger une belle crèche. Chers amis solliès-pontois nous vous souhaitons un joyeux NOËL et de Bonnes Fêtes de fin d'année.

GROUPE "PLUS PROCHE POUR ALLER PLUS LOIN"

René Grisolle // Aude Mairesse

La loi de finances pour 2018 va peser lourdement sur les classes moyennes, les retraités et les épargnants qui verront leur imposition augmenter. Les collectivités territoriales et les communes, "échelon de la proximité", subiront aussi la purge de Bercy notamment avec la suppression des emplois aidés. La diminution brutale des emplois aidés que le gouvernement juge «trop coûteux» et «inefficaces» portera atteinte sans nul doute à la qualité du service au public. Solliès-Pont a des emplois subventionnés dans les secteurs de l'éducation, de l'administration, du sport et de la culture. Notre commune est malheureusement impactée. Il y avait 17 contrats aidés en janvier et seuls 6 ont été reconduits pour l'année 2018. Huit autres emplois concernés ont dû être transformés en contrats saisonniers de 6 mois

renouvelables 3 fois. Résultat : une perte de 3 emplois et un réel impact sur le budget de fonctionnement, d'ores et déjà tendu. Effectivement, les finances locales ne sont pas florissantes. Certes des efforts ont été faits pour essayer de maîtriser les charges évitant à la commune le réseau d'alerte de la Préfecture mais la situation budgétaire reste des plus délicates. Je regrette que depuis neuf ans une vraie politique d'assainissement des finances n'ait pas été mise en œuvre notamment avec la limitation des créations de postes, la maîtrise des charges du personnel, la mise en place d'un schéma de mutualisation des services avec la CCVG... La politique gouvernementale demande aux maires de faire mieux avec moins. Et quand il n'y a plus de "moins" ?

GROUPE "ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR"

Gérard Lacourte // Sylvie Maestracci
Céline Mandon-Bonhomme

Le groupe "Ensemble construisons l'avenir" annonce la démission de notre collègue Jacques DAVIGNON conseiller municipal. Pendant trois ans et demi de mandats électifs, Jacques DAVIGNON a représenté notre groupe et défendu de manière énergique et passionnée l'intérêt des Solliès-Pontois et des Solliès-Pontoises. Nous regrettons son départ et lui souhaitons bonne chance pour la suite.

Gérard LACOURTE va lui succéder dès le prochain Conseil Municipal du mois de novembre ainsi qu'au sein du Conseil Communautaire de la CCVG. Merci à lui de prendre le relais. Notre groupe vous souhaite de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année et vous dit "à l'an que ven" ! Céline, Jacques et Sylvie.

■ Le conciliateur de justice et le défenseur des droits à votre service

Depuis plusieurs années, la ville de Solliès-Pont a fait le choix d'accompagner ses administrés dans la vie de tous les jours y compris lors de situations personnelles complexes et difficiles qui nécessitent conseils et soutien. A ce titre, des permanences ont été mises en place avec un "conciliateur de justice", mais également avec un "défenseur des droits".



Le conciliateur de justice, monsieur André Zahout, a pour mission de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Pour cela, il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales. A ce titre il peut intervenir pour des problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen) ; des différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux ; des différends relatifs à un contrat de travail ; des litiges de la consommation ; des impayés ; des malfaçons de travaux, etc...



Le défenseur des droits, monsieur Patrick GRUAU, est une autorité constitutionnelle indépendante qui a la charge de veiller à la protection des droits et des libertés des citoyens et de promouvoir l'égalité des personnes physiques ou morales. Concrètement, il remplit des missions essentielles comme :
• Défendre des personnes dont les droits ne sont pas respectés.
• Faire respecter l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits.
• Lutter contre toutes les formes de discrimination.
• Rendre au sein d'une autorité unique la protection des droits et des libertés plus cohérente, plus lisible, plus accessible et plus simple pour tous les citoyens.

Des permanences ont lieu à la Maison de Service Au Public mais également au Pôle Famille Sport Solidarité. Ne pas hésiter à vous rapprocher de ces structures pour d'avantages d'informations.

Défenseur des droits : 04 94 33 38 61 / Conciliateur de justice : 04 94 13 88 90 / Sur rendez-vous



Jean-Claude LE TALLEC
Conseiller municipal délégué
aux affaires générales

Mariages*



- Samah CHEMMAM et Jihed SAMAALI
- Laura D'ANGELO et Johan SALICE
- Amélie TURPIN FOUCOU et Lionel LAFFINEUR
- Gaëlle GABANOU et Clément ALQUIER
- Karine KURKDJIAN et Yves GARAVELLO
- Axelle BERGEROO-CAMPAGNE et Olivier MULLER
- Esther LEBRUN et Florent GALAND
- Florence GODARD et Laurent LOUIS
- Emilie DÜRR et Florian ALLEGRE
- Anaïs RUIZ et Sébastien SUZZONI
- Aurélie CASTALDO et Brice GATINEAU
- Nicole COURTIN et Jean RAMOS
- Anaïs CAUJOLLE et Julien VACCARO
- Laurine HUGON et Brice AIMAR
- Elodie ARNAUD et Michaël LANAPATS
- Pauline ARTHUS et Philippe CARPENTIER
- Nathalie COSMANO et Alain SEUNOT
- Mélanie RUTTEN et Sébastien UZAN-BEUDOT
- Sabrina BOUETTE et Arnaud LAUTROU
- Ingrid DUCROS et Laurent FERMIER
- Christel FARRUGIA et Bernard BIALE
- Maryline MUT et Thomas RUELLON
- Marie ALBERT-CECILIA et Gilbert GRANCHER-KREITZ
- Emmanuelle BRONNER et Loïc GIULIANO
- Julie TODARO et Benoît LASSO
- Clotilde BLONDY et Thibaut GILLES
- Laure DI CECCO-LANDI et Yohann VARENNES
- Lisa CREIGNOU et Nathanaël ARFI
- Claire JOACHIN et Nicolas GOASGUEN
- Charlène ORS et Fabian DEVILLERS
- Camille BOYER et Mickaël BELLET
- Michèle MATTEI et Alain AGOSTINI

*NB. Les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal ; pour les décès, l'accord est donné par la famille.

Naissances*

- Nathan ESCOFFIER
- Mayson DELBOULLE
- Gabriel MENARD
- Sarah LEBEAU
- Tiago MARCIANO
- Soline DRUMINY
- Rania BOUTAHRI
- Anna SAULI
- Gina GUETTI
- Toni GATEY
- Sélène REINERO
- Rose DAUDENS
- Amina LAFHAILI
- Lila LARTISIEN
- Christophe BROUSSE
- Margaux Andréa Leena POTTIER

Parrainage civil*

- LEBOURG Laurie Yannick
- CALIENNO Giulia Prudence Carmella
- VANHOOVE Théo Raymond Sylvain
- VANHOOVE Hugo Xavier
- DYBIEC Léane Margot

Décès*

- Gérard NÉOCLE
- Jacqueline ALVADO née FOLLIASSON
- Josette GENTA née DURANTI
- Alain TELLUZZI
- Gabrielle DUTTO
- Loetitia BONIFAI
- Christiane MAUREL née JAFFEUX
- Roger VERCRUYCE
- Jeanne RENOUE née FRANÇAIS
- Emilie RAVEL épouse ARENE
- Rosine MONGERO

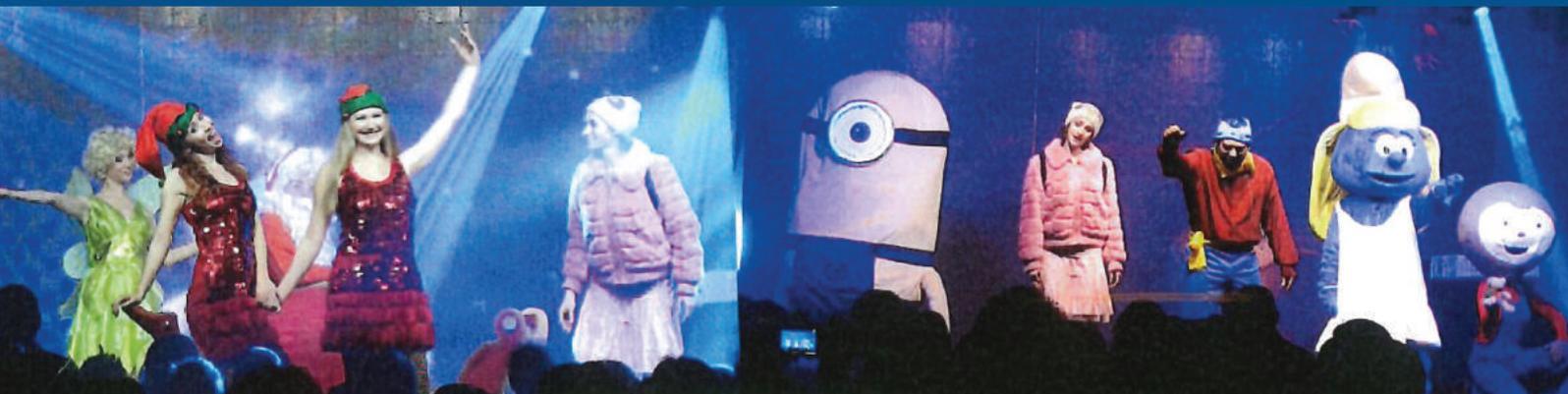
Numéros utiles

- Collège Lou Castellas : 04 94 01 80 33
- Collège de la vallée du Gapeau : 04 94 01 80 90
- Communauté des communes : 04 94 33 78 84
- Crèche municipale : 04 98 01 81 42
- La débrouille : 04 94 33 37 67
- Déchetterie : 04 94 35 14 28
- École maternelle Alphonse Daudet : 04 94 13 58 40
- École maternelle Houard Sauvat : 04 94 13 58 38
- École maternelle Frédéric Mistral : 04 94 13 58 37
- École maternelle Jules Rimbaud : 04 94 13 58 39
- École primaire Alphonse Daudet : 04 94 13 58 40
- École primaire Jean Moulin : 04 94 13 58 43
- École primaire Émile Astoin : 04 94 13 58 41
- École primaire Frédéric Mistral : 04 94 13 58 42
- École privée Notre-Dame : 04 94 28 81 77
- Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16
- Halte-garderie : 04 98 01 81 40
- Mairie : 04 94 13 58 00
- Office du tourisme : 04 94 28 92 35
- Pharmacie de garde : 32 37
- Police municipale : 04 94 00 47 36
- Pompiers : 18
- La poste : 36 31
- SNCF : 36 35
- SOS Médecins : 04 94 14 33 33
- Taxi : 04 94 48 31 24/06 09 97 89 89
- Trésor public : 04 94 28 93 30
- Vétérinaire : 04 94 28 74 74

22 décembre 2017
17h30 au Château



Père Noël féerie
Spectacle Sons et Lumières
Par le centre phocéén du spectacle



Renseignements 04 94 13 58 13 / Site : www.ville-sollies-pont.fr

 Solliès-Pont j'aime ma ville

